

**CAMPAGNE DE VISION DU MONDE DE
LUTTE CONTRE LE TOURISME SEXUEL IMPLIQUANT
DES ENFANTS**



**2 JUIN 2008 : JOURNÉE MONDIALE POUR UN TOURISME
RESPONSABLE**

AVANT-PROPOS

Le tourisme représente une opportunité de développement, et une source de revenus importante pour les pays en développement. En 2004, plus de 700 millions de personnes ont voyagé à travers le monde, dont 120 millions en Asie du Sud-est.

Le tourisme crée de la richesse, accroît le dynamisme d'un pays, et favorise la rencontre des cultures.

Le tourisme est par essence une dynamique externe, susceptible d'avoir des répercussions sur la vie de centaines de milliers de personnes. Aussi, la demande croissante de services touristiques peut avoir des conséquences perverses pour les individus : le tourisme accroît les risques d'exploitation et de trafic, qui touchent en particulier les plus vulnérables, c'est-à-dire les enfants. Gérer l'impact et l'expansion du tourisme devient alors le défi majeur auxquels sont confrontés à la fois les gouvernements et les sociétés.

Les Etats ont pris conscience de la nécessité de protéger leurs enfants, de réguler les activités touristiques et de travailler avec les organisations de la société civile. De grands progrès ont été faits depuis le premier Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants en 1996, à Stockholm. Le second Congrès, tenu en 2001 au Japon, a renforcé la lutte contre ce fléau.

Depuis plusieurs années, World Vision lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants. Les enfants sont l'avenir d'un pays. Le futur de toute nation dépend de la protection et du bien-être de ses enfants. Pour assurer un développement harmonieux des pays les plus pauvres, les enfants doivent être protégés de la souffrance et de toutes les formes d'abus, y compris de l'exploitation sexuelle.

Vision du Monde tient à exprimer sa gratitude envers Mlle Stéphanie Level, pour ses travaux de recherches et rédactionnels, sans lesquels cette campagne n'aurait pas pu voir le jour.

**1. QU'EST CE QUE LE TOURISME
SEXUEL IMPLIQUANT DES ENFANTS ?**

**2. UNE ATTEINTE GRAVE AUX DROITS
ET A LA DIGNITE DE L'ENFANT**

**3. FACE A CE FLEAU, LA LUTTE
S'ORGANISE**

**4. AGIR EN AMONT EN LUTTANT
CONTRE LA PAUVRETE**

5. ACTIONS DE VISION DU MONDE

6. PAROLES D'EXPERTS

QU'EST CE QUE LE TOURISME SEXUEL IMPLIQUANT DES ENFANTS ?

DEFINITION

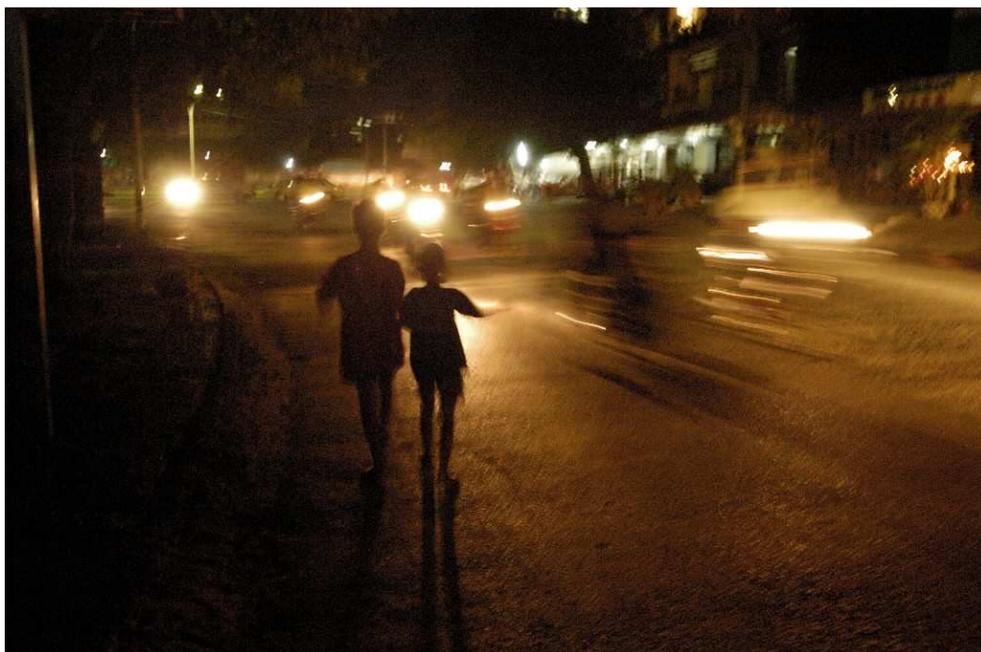
Le tourisme sexuel impliquant des enfants (TSIE) désigne le fait de voyager d'un endroit à un autre et d'y abuser sexuellement d'un enfant.

Selon la définition donnée dans la Déclaration du Premier Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales – tenu à Stockholm en 1996 – on entend par exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales : « toutes formes de maltraitance sexuelle commise par un adulte et accompagnée d'une rémunération en espèces ou en nature versée à l'enfant ou à une tierce personne ».

Il s'agit de l'une des pires formes de travail des enfants et une forme moderne d'esclavage.

COMBIEN D'ENFANTS SONT VICTIMES DU TOURISME SEXUEL ?

Il est très difficile de connaître exactement le nombre d'enfants victimes d'exploitation sexuelle et commerciale dans le monde. L'Unicef estime que 3 millions d'enfants d'Asie, d'Afrique, d'Europe centrale et d'Amérique latine sont victimes d'exploitation sexuelle et commerciale. Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), entre 30 000 et 60 000 enfants seraient concernés par le tourisme sexuel aux Philippines. En Inde, les principales villes compteraient près de 100 000 prostitués dont 20 à 30% d'enfants. Plus de 70% des enfants sondés autour d'Angkor (Cambodge) ont déclaré avoir été sollicités à des fins sexuelles par des touristes étrangers.



Les enfants des rues sont particulièrement vulnérables à l'exploitation sexuelle et commerciale. (Cambodge).

QUI SONT LES « TOURISTES » SEXUELS ?

Beaucoup de touristes sexuels proviennent des pays riches d'Europe, d'Amérique du Nord, du Japon, de Corée du Sud et d'Australie. Toutefois, les « touristes sexuels » sont dans leur grande majorité des citoyens nationaux ou de pays voisins : le tourisme régional est le plus grand pourvoyeur de touristes sexuels. C'est notamment le cas de « touristes » chinois, japonais et coréens en Asie du Sud-est, et de citoyens allemands, anglais, français, en Europe de l'Est.

Le tourisme sexuel impliquant des enfants est majoritairement le fait d'hommes (90%), mais des femmes occidentales recourent également à la prostitution enfantine, en Afrique, en Asie et en Amérique latine.



Une petite minorité de touristes sexuels ont une déviance sexuelle telle que la pédophilie. Pour ces individus, l'objectif spécifique du voyage est d'abuser sexuellement d'un enfant.

L'écrasante majorité des « touristes » sexuels sont des « abuseurs occasionnels », c'est-à-dire des personnes de tous âges et de toutes classes sociales qui n'ont pas d'attrance particulière pour les enfants, et qui ne se préoccupent pas de savoir si la personne est mineure ou adulte. Loin des clichés du pédophile ou du « vieux pervers », le touriste sexuel occasionnel est une personne « ordinaire », qui n'abuserait jamais d'un enfant dans son pays d'origine. Cependant, l'anonymat, la présence d'enfants prostitués, le sentiment d'être loin des contraintes et valeurs morales peuvent inciter à passer à l'acte.

Ignorant la gravité de leur acte, les « touristes » sexuels, hommes et femmes, usent de leur supériorité économique pour abuser sexuellement d'un enfant : le sentiment de puissance et de richesse pousse certains individus à s'affranchir de toutes règles et impératifs moraux qui régissent habituellement leurs comportements.

UNE ATTEINTE GRAVE AUX DROITS ET A LA DIGNITE DE L'ENFANT

ABOLIR LES PREJUGES

La lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants se heurte à de nombreux préjugés de la part des « touristes » sexuels. Comme le rappelle Frédéric Leroy, « *les touristes occasionnels n'ont pas le sentiment d'être des criminels* ». Ils dédramatisent la situation, et pensent qu'avoir une relation sexuelle avec un enfant est une pratique acceptée voire « normale » dans certains pays. Certains vont même jusqu'à justifier leurs actes en considérant que l'argent permet à l'enfant et à sa famille de subvenir à leurs besoins.



L'ENFANT EST AVANT TOUT UNE VICTIME

Toutes ces idées reçues et le sentiment d'impunité masquent une réalité toute autre. Les enfants sexuellement exploités sont, partout dans le monde, des victimes. Les enfants sont recrutés par l'intermédiaire de réseaux, parfois enlevés, et amenés loin de chez eux.

Pour recruter les enfants, les réseaux de prostitution se rendent dans les villages et campagnes isolés, promettent aux familles un emploi en ville pour leurs enfants en profitant de leur ignorance et de leur crédulité.

Ils enrôlent aussi les enfants des rues, les orphelins, les enfants de réfugiés, qui tentent d'échapper à la misère en gagnant les grandes villes. Certains enfants sont enlevés ou vendus,

et beaucoup proviennent de pays voisins, le trafic transfrontalier étant particulièrement important dans certaines régions (Mékong, Inde, Népal...).

TRAUMATISMES PHYSIQUES ET PSYCHOLOGIQUES

L'exploitation sexuelle et commerciale empêche un enfant d'aller à l'école et accroît le risque de maladies sexuellement transmissibles, dont le VIH-Sida. Les plus jeunes sont particulièrement vulnérables, car on suppose que leur âge permet de limiter les risques de transmission du VIH-Sida. Aussi, dans certains pays d'Afrique, l'idée – bien évidemment fautive – selon laquelle avoir une relation sexuelle avec une fille vierge permettrait de guérir du VIH-Sida, pousse les réseaux de trafics à recruter des filles de plus en plus jeunes.

Abuser sexuellement d'un enfant risque également de conduire à des grossesses précoces et non désirées, qui ont pour effet d'augmenter le taux de mortalité maternelle. Enfin, les traumatismes physiques et psychologiques que subissent ces enfants les poussent à se droguer pour subir leur calvaire. Contraints de vendre leurs corps, ces enfants sont aussi battus et violés par les proxénètes.

Lorsqu'ils parviennent à s'en sortir et à retrouver leurs familles, ils sont souvent rejetés et mis à l'écart du fait du sentiment de honte et de culpabilité.

Un enfant ne choisit jamais de vendre son corps, il y est toujours contraint. S'il refuse, il est battu, enfermé, drogué, violé, privé de nourriture.

FACE A CE FLEAU, LA LUTTE S'ORGANISE

PROTECTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

La Convention relative aux droits de l'enfant est le texte de droit international le plus ratifié au monde. Seuls deux pays, les Etats-Unis et la Somalie, ne l'ont pas signée. Les pays qui l'ont ratifiée s'engagent à lutter contre toute forme d'exploitation sexuelle et commerciale, afin d'éviter l'exploitation à des fins de prostitution et de production de matériel pornographique. En 1999, la Convention 182 de l'OIT a inclus l'exploitation sexuelle et commerciale des enfants dans l'une des pires formes de travail des enfants. 165 pays ont ratifié cette convention : l'exploitation sexuelle et commerciale des enfants est interdite dans tous ces pays.



Les enfants sont consultés et impliqués dans la défense de leurs droits

QUE DIT LA LOI FRANÇAISE ?

La France a adopté l'une des législations les plus sévères en la matière : le délit de prostitution d'un mineur est puni de 3 ans de prison et de 75 000 euros d'amende ; la peine est portée à 7 ans de prison et 100 000 euros d'amende lorsqu'il s'agit d'un mineur de moins de 15 ans. Par ailleurs, depuis l'adoption des lois d'extraterritorialité en matière de crime sexuel, un Français peut être poursuivi en France, même s'il n'y pas eu de plainte de la victime, et même si les faits qui lui sont reprochés ne sont pas punis par la législation du pays où ils ont été commis.

La Cour d'assises de Paris a ainsi prononcé en 2000 une condamnation de 7 ans de prison à l'encontre d'un ressortissant français ayant abusé en Thaïlande d'une fillette de 11 ans, après avoir versé une somme d'argent à sa tante.

En septembre 2002, la cour d'assises de Melun a jugé les membres d'un réseau de 13 personnes accusées d'avoir abusé de mineurs en France, au Maghreb et en Roumanie. Elle a condamné le principal accusé à 15 ans de réclusion criminelle pour des viols et agressions sexuelles commis entre 1990 et 1996 sur des garçons dont la plupart avaient moins de 15 ans. Ses co-accusés ont été condamnés à des peines de 4 à 12 ans de prison.

COOPERATION INTERNATIONALE

Lors du Congrès de Stockholm en 1996, les Etats ont établi un plan d'action qui définit les grandes lignes de la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales : rechercher les exploiters, faciliter les poursuites, combattre le sentiment d'impunité, former les policiers, appliquer les lois d'extraterritorialité, prendre des mesures préventives, etc.

En 2001, ces mêmes Etats se sont retrouvés lors du Congrès mondial de Yokohama (Japon), et ont réaffirmé leur engagement pour lutter contre l'exploitation sexuelle et commerciale des enfants.

ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS DU TOURISME

Le tourisme sexuel est une dérive du tourisme, qui, selon la définition de la Charte de l'Organisation mondiale du tourisme, est un facteur de rapprochement entre les peuples, de compréhension, de prospérité et de paix.

Le tourisme sexuel contrevient fondamentalement aux sens et objectifs du tourisme.



Certains professionnels du tourisme se sont engagés à lutter contre le tourisme sexuel, en adoptant le *Code de conduite pour la Protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie des voyages*.

Transporteurs aériens, hôteliers, restaurateurs, tour-opérateurs, se sont ainsi engagés dans cette lutte à travers la sensibilisation, l'adoption de codes de conduite ou la formation du personnel...

AGIR EN AMONT EN LUTTANT CONTRE LA PAUVRETE

Enfin, il ne faut pas perdre de vue que l'exploitation sexuelle et commerciale des enfants est un sous-produit de la pauvreté. Dans un grand nombre de pays, les enfants victimes n'ont d'autre alternative que de vendre leur corps pour survivre. Il est donc indispensable de lutter contre les facteurs de la pauvreté, de permettre aux enfants de recevoir une éducation, et d'espérer un avenir meilleur.

Or l'arrivée massive de touristes, d'abord occidentaux, a amplifié le fossé entre riches et pauvres, et favorisé le trafic d'enfants à des fins de prostitution.



La pauvreté est le terreau de l'exploitation sexuelle et commerciale des enfants, mais aussi une des conséquences de celle-ci. Elle prive des millions d'enfants d'un avenir : en les empêchant d'aller à l'école, elle maintient les filles et les femmes dans une situation d'infériorité, et les rend alors plus vulnérables à toute forme d'abus.

Comme le souligne Bénédicte Manier, auteur de l'ouvrage « Le travail des enfants » (éditions La Découverte) : « *Tant qu'il y aura des familles survivant dans la misère et des écoles qui n'auront pas les moyens d'accueillir tout le monde, il restera des enfants vulnérables, potentiellement victimes de trafics et d'exploitation, et des réseaux illicites qui continueront de prospérer sur cette misère* ».

Le renforcement des lois est une réponse insuffisante si les causes profondes de la pauvreté ne sont pas traitées.

ACTIONS DE VISION DU MONDE

Depuis longtemps, World Vision s'engage dans la lutte contre l'exploitation sexuelle et commerciale des enfants.

➤ SENSIBILISATION

La prévention et la sensibilisation sont depuis longtemps des axes d'intervention privilégiés de World Vision. Ces actions visent à la fois le voyageur, l'homme – ou la femme – d'affaire et les professionnels du tourisme : agents de voyage, restaurateurs, hôteliers, aéroports, ainsi que les gouvernements, les autorités policières, judiciaires...

World Vision et l'association ECPAT International (*End Child Prostitution and Trafficking*) ont mené des campagnes d'envergure internationale, afin de sensibiliser tous les acteurs du tourisme aux dangers de l'exploitation sexuelle et commerciale des enfants. Aux États-Unis, en Australie et au Royaume-Uni, World Vision a plaidé en faveur de l'introduction et de l'application effective des lois d'extraterritorialité.

Au Brésil, la région du Nordeste est l'une des principales destinations pour le tourisme sexuel et la période du Carnaval attire beaucoup d'étrangers. World Vision Brésil a mené une campagne contre le tourisme sexuel dans huit grandes villes touristiques brésiliennes : São Paulo, Rio, Belo Horizonte, Recife, Fortaleza, Salvador, Belém et Manaus. Cette campagne visait à mieux faire comprendre le phénomène du tourisme sexuel, préalable indispensable pour le combattre : obtenir le soutien des populations, sensibiliser la police locale et améliorer l'écoute des victimes. Elle a duré 6 mois.



Au Mexique, World Vision a installé de grands panneaux de sensibilisation

Par ailleurs, World Vision a édité des brochures et dépliants, installé des panneaux dans les aéroports, sur les routes et les lieux touristiques. A Phnom Penh, au Cambodge, des autocollants ont été distribués aux taxis-motos. Des posters ont également été affichés dans les lieux fréquentés par les touristes : hôtels, taxis, tuk-tuk, restaurants, cafés, boutiques de souvenirs, terminaux des ferries, etc.

➤ PREVENTION ET PROTECTION DES ENFANTS VULNERABLES

A Pattaya (Thaïlande), World Vision s'adresse plus particulièrement aux enfants des rues. Le bureau de World Vision à Pattaya a ouvert une permanence téléphonique ouverte 24h sur 24 afin de signaler toute forme d'abus envers des enfants. La ligne a enregistré 177 appels en 2003, et plus de 700 en 2005. Le lancement de cette ligne en 2002 s'est fait grâce à la diffusion d'autocollants, à la fois en khmer et en anglais. Traduire les instruments de prévention en langue khmer était d'une importance cruciale : elle a permis aux populations locales de s'impliquer dans la lutte contre le tourisme sexuel, mais aussi de combattre les abus sexuels d'enfants commis par des clients locaux.

Enfin, les programmes de prévention sont basés sur une approche communautaire. Le fonctionnement en réseau permet ainsi d'accroître le nombre de personnes sensibilisées et de protéger davantage d'enfants.

➤ READAPTATION ET REINSERTION DES VICTIMES

Depuis sa création, World Vision s'engage en faveur des victimes. La protection et la réinsertion des enfants exploités sont des objectifs fondamentaux.

Depuis 1992, le centre de World Vision pour enfants des rues à Phnom Penh fournit une permanence et une assistance de proximité. Le centre offre un abri, des soins de santé, et tente de rechercher les familles. Les enfants victimes y trouvent également un accès à l'éducation et à la formation professionnelle.

La proximité, le contact et la création d'une relation solide avec les enfants vulnérables est l'une des priorités de notre action : les équipes de World Vision vont tous les jours à la rencontre des enfants des rues, les informent, gagnent peu à peu leur confiance, et leur offrent un abri sûr, où ils peuvent être nourris, soignés, et trouver de quoi se divertir.



Une vie après l'exploitation: écoute, soutien et accompagnement à la réinsertion

➤ **DEVELOPPEMENT SUR LE LONG TERME**

Grâce à ses programmes de parrainage, Vision du Monde (World Vision France) tente de réduire la vulnérabilité des enfants.

L'objectif de Vision du Monde est de rendre les générations futures autonomes en améliorant de façon concrète et durable leurs conditions de vie. Les programmes visent à répondre aux besoins des enfants et des familles : accès à l'eau potable, alimentation, santé, et éducation. Faire grandir un enfant au sein de sa communauté, lui assurer un avenir pour éviter les pièges de l'exploitation, sont les objectifs poursuivis par Vision du Monde.

PAROLES D'EXPERTS

Vision du Monde (World Vision France) a rencontré : Frédéric Leroy, initiateur de la Journée mondiale pour un Tourisme responsable ; Bénédicte Manier, auteur du livre « *Le travail des enfants* » (La Découverte, 2003), Hélène Paillard, de ECPAT-France, et Florence Hodan, du Mouvement du Nid, auteur de « *Enfants dans le commerce du sexe, état des lieux, état d'urgence* » (L'Harmattan, 2005).

Leurs témoignages, que vous trouverez ci-dessous, nous ont permis de réaliser ce dossier. Nous les remercions vivement de nous avoir accordé un peu de leur temps, et d'avoir fait part de leurs connaissances et expériences.

FREDERIC LEROY, INITIATEUR DE LA JOURNEE MONDIALE POUR UN TOURISME RESPONSABLE, COFONDATEUR ET COORDINATEUR DU GROUPE INTERNATIONAL DE PAROLES DE FEMMES (GIPF).

Vision du Monde : Qu'est-ce que le tourisme sexuel ?

Frédéric Leroy : Tout d'abord il faut différencier la prostitution et la traite des êtres humains. Concernant les enfants, on parle de traite, car un enfant ne peut consentir librement à vendre son corps. Pour les majeurs, on parle de traite et de prostitution, mais plus souvent de traite, car 90% des adultes prostitués dans le monde sont contraints et forcés à le faire (emprise des proxénètes).

Le « copinage » est très fréquent : rencontre dans un bar, prostitution qui dure le temps d'un voyage. Les touristes occidentaux représentent 10% des touristes sexuels, la grande majorité d'entre eux étant des touristes régionaux. Il faut donc adopter, aux côtés de la lutte internationale, des stratégies de lutte régionales.

VdM : Quels sont les pays émetteurs de touristes sexuels ? Les pays de destination ?

F.L. : Les pays de destinations se trouvent partout : en Asie (Thaïlande, Cambodge, Vietnam), Amérique latine, au Maghreb (le plus « médiatisé » étant le Maroc), en Europe de l'Est. Suite à la diffusion par M6 d'un reportage sur le tourisme sexuel à Riga, le nombre de touristes sexuels se rendant en Lettonie a explosé. Le problème est que lorsqu'on parle d'un pays fortement touché par le tourisme sexuel, même sans le vouloir, on crée un véritable appel d'air et un afflux de touristes sexuels. C'est en particulier le cas de certains pays d'Afrique.

VdM : Trouve-t-on des femmes parmi les touristes sexuels ?

F.L. : Oui, et elles sont de plus en plus nombreuses. La plupart ne cherche pas spécifiquement des enfants, mais il existe des femmes « pédophiles », et qui ne sont pas uniquement concernées par le copinage.

VdM : Comment sensibiliser efficacement les touristes ?

F.L. : Rappeler les lois et les risques encourus est nécessaire, mais insuffisant, tout simplement parce que le touriste sexuel n'a pas l'impression d'être un criminel. D'ailleurs il justifie son acte en utilisant plusieurs arguments, en considérant qu'il n'a fait de mal à personne.

La majorité des touristes sexuels se laisse entraîner par le contexte du voyage, le sentiment de liberté, l'anonymat, le sentiment de ne rien craindre. Ils estiment qu'après « avoir travaillé et économisé pendant 8 mois pour payer [leurs] vacances », ils peuvent se permettre tout et n'importe quoi, que « là-bas » c'est normal et que cela ne porte pas préjudice à l'enfant.

Pour combattre ces préjugés, il faut impérativement montrer l'envers du décor : ces enfants sont traumatisés, forcés de vendre leur corps – même si dans les bars les filles ont l'air heureux et avenant – et exposés aux maladies sexuellement transmissibles, dont le VIH-Sida. L'exploitation sexuelle d'un enfant peut mener à des grossesses non désirées, le corps d'un enfant n'est pas le même que celui d'un adulte et cela entraîne des conséquences physiologiques graves. Nombreux sont les enfants exploités qui prennent de la drogue pour subir leur calvaire.

Cette exploitation est en tout point néfaste pour l'enfant, cela ne lui rapporte rien. Le touriste sexuel finance les réseaux mafieux, et condamne l'avenir d'un enfant.

VdM : Quels sont les obstacles auxquels se heurtent les initiatives de lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants ?

F.L : L'obstacle le plus important est le manque de volonté politique, du côté des pays émetteurs comme des pays destinataires. Les lois d'extraterritorialité existent, les Etats signent et ratifient les instruments internationaux, mais la volonté politique manque pour les appliquer effectivement. Aussi, la corruption gangrène la lutte contre le TSIE. Cela rapporte énormément d'argent, beaucoup de personnes y gagnent, dont certains partenaires des professionnels du tourisme : hôteliers qui ne réagissent pas quand un client monte dans une chambre avec un enfant, chauffeurs de taxis, etc. C'est pour cela que la lutte sur place est difficile, car même au plus haut niveau de l'Etat on retrouve la corruption.

Par ailleurs, tant que la prostitution sera, dans les pays occidentaux en particulier, considérée comme « le plus vieux métier du monde », la volonté politique manquera. Si on considère que vendre son corps est un métier comme un autre, on ne fera pas baisser le nombre de personnes victimes de traite, ni les réseaux mafieux. La Suède a interdit la prostitution, et cela a produit des effets très positifs : sans prostituées, sans clients, il n'y a plus de trafic. 500 000 femmes et enfants sont chaque année victimes de traite en Europe. Les chiffres ont explosé en 30 ans.

VdM : Croyez-vous au potentiel du tourisme éthique pour lutter contre le tourisme sexuel impliquant des enfants ?

F.L : Oui, le tourisme responsable a un potentiel pour participer à la lutte contre le TSIE. Le problème majeur est de sensibiliser les partenaires locaux : il est facile de faire comprendre l'avantage de protéger l'environnement (des gens paieront pour venir voir tel animal ou tel paysage), mais c'est beaucoup plus difficile avec le tourisme sexuel qui rapporte énormément d'argent ; l'exploitation sexuelle à des fins commerciales est le 3^{ème} commerce illégal dans le monde, et en passe de devenir le 2^{ème}. Dans ces conditions, où les individus voient l'avenir à court terme en raison de la pauvreté, comment lutter contre un phénomène qui rapporte de l'argent immédiatement et en quantité ?

VdM : Comment le phénomène va-t-il évoluer ? Comment s'attaquer aux racines du mal – la pauvreté ?

F.L : Il existe en effet un lien très fort entre la pauvreté et le TSIE. Il faut s'attaquer aux racines du problème, c'est-à-dire offrir d'autres alternatives aux enfants que celle de vendre leur corps. L'éducation est donc à la base de tout.

En ce qui concerne l'évolution, le TSIE étant un produit de la pauvreté, on peut malheureusement penser que le problème va s'amplifier : multiplication du nombre de

touristes, fossé grandissant entre les riches et les pauvres – les touristes sexuels ne sont plus seulement occidentaux : on retrouve de riches chinois, coréens, etc. Vendre son corps est le syndrome d'une situation de pauvreté, même en Europe.

Combattre le TSIE et, plus généralement, la prostitution adulte, c'est d'abord comprendre que ces personnes n'ont pas d'autre choix en raison de la situation de pauvreté dans laquelle elles se trouvent. D'où la nécessité de sensibiliser les touristes, mais aussi de donner d'autres alternatives, et de faire en sorte que le tourisme devienne un facteur de développement. On peut choisir d'agir contre la déviance du tourisme ou contre la pauvreté. Quoi qu'il en soit, permettre aux pays de se développer est le meilleur moyen d'éradiquer le TSIE.

BENEDICTE MANIER, AUTEUR DU LIVRE « LE TRAVAIL DES ENFANTS », PARU EN 2003 AUX EDITIONS LA DECOUVERTE.

Vision du Monde : Qui sont les enfants sexuellement exploités ? Les parents connaissent-ils la situation de leur enfant ?

Bénédicte Manier : Dans la plupart des cas, des intermédiaires se rendent dans les campagnes pauvres, et promettent aux parents un bon travail en ville pour leurs enfants. Parfois, les intermédiaires donnent de petits cadeaux (poste de radio...) afin d'amadouer les parents. Crédules, ces derniers espèrent que le travail de leur enfant (la vente de leur force de travail) leur apportera un peu d'argent. Ils ne savent donc pas – dans la très grande majorité des cas – ce que deviennent leurs enfants. La vente délibérée d'un enfant par ses parents est très marginale. Il peut aussi arriver que des parents endettés, laissent leur enfant – à contrecœur – à un créancier, en remboursement d'une dette insolvable.

VdM : Croyez-vous au potentiel du tourisme éthique – ou responsable – pour lutter contre le tourisme sexuel impliquant des enfants ?

B.M. : Le terme recouvre plusieurs activités : commerce équitable, respect des normes sociales, tourisme respectueux de l'environnement, et tourisme type *Global Exchange* (tourisme classique doublé de rencontres avec des ONG locales, de visites de projets de développement, etc.). [Note de Vision du Monde : <http://www.globalexchange.org/>].

L'apparition du tourisme éthique est une sorte de « deuxième génération » du tourisme, liée au passage en Occident d'une consommation de masse à une post-consommation, où le consommateur choisit sa consommation, sélectionne celle qui est en adéquation avec ses valeurs, etc. Les pays émergents sont quant à eux en train d'arriver au stade de la consommation de masse.

C'est pourquoi le tourisme éthique ne s'est pas encore développé chez les consommateurs des pays émergents. Mais le tourisme éthique est aussi présent dans les pays émergents en tant que destination : visite de coopératives ou d'ONG au Brésil, etc. Le tourisme éthique comme levier de lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants – et au-delà – peut être une solution pour les touristes venant de pays développés, mais se révèle encore inadapté à la clientèle des pays émergents en raison d'un mode de consommation différent : les touristes venus de ces pays (Inde, Chine, Turquie, Brésil, voire Russie) ne connaissent pas encore ces formules alternatives et découvrent le monde avec des forfaits « *inclusive* » et des programmes classiques.

VdM : Comment évolue le phénomène du tourisme sexuel ? Qui sont les « nouveaux » touristes sexuels ?

B.M : Le tourisme sexuel est à l'origine un phénomène occidental. Les touristes du Nord se rendaient dans les pays du Sud, plus pauvres, avec une population facilement exploitable. Les flux étaient donc Nord-Sud. Un autre phénomène est en train de s'ajouter: des hommes d'affaires chinois se rendent en Asie (comme au Cambodge, au Vietnam...) et y exploitent sexuellement des enfants. De même, de riches Mexicains et Brésiliens vont en Amérique centrale. Le développement a renforcé et parfois créé des inégalités sociales, et les flux sont désormais transversaux (Sud-Sud). Mais cette expansion du tourisme sexuel reste liée à un rapport d'argent et de puissance (un touriste qui a les moyens, un enfant pauvre exploité).

VdM : Comment accroître l'efficacité de la lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants ?

B.M : Il est préférable d'agiter le bâton de la répression, notamment par Interpol. En effet, le point commun entre les touristes sexuels, occasionnels ou non, est le sentiment d'impunité. La grande majorité pense passer entre les mailles du filet. Les touristes sexuels doivent prendre conscience des sanctions et de la répression, et craindre de se faire prendre. Il faut insister sur le fait que le tourisme sexuel impliquant des enfants est un crime, que tout n'est pas permis, et que la coopération internationale se renforce progressivement. De plus, localement, tous les hôteliers ne sont pas complices, et les touristes sexuels peuvent être dénoncés à la police.

VdM : Les touristes sont-ils informés ?

B.M : La majorité des touristes n'est pas informée. Il est indispensable de leur rappeler que dans le pays dans lequel ils vont, le niveau de vie est bas, qu'il y a de grandes inégalités sociales. Le besoin d'argent – qui pousse des hommes et des femmes à vendre leur corps – repose sur la misère et la demande sexuelle de personnes pouvant payer (rapport inégalitaire).

Il faut donc inciter les tour-opérateurs à informer (sur la situation du pays, les réalités visibles ou invisibles, les comportements à éviter...). Attention : il ne faut pas se contenter de décrire des coutumes ou des faits qui pourraient être considérés par le touriste comme faisant partie du folklore local.

On pourrait envisager la création de brochures courtes mais sérieuses sur la situation sociale du pays et expliquer au voyageur la mendicité, la prostitution, le travail des enfants, etc. Et ce, afin de le mettre en face de ses responsabilités, pour que son comportement soit respectueux des populations locales et que sa présence contribue au développement – harmonieux dans la mesure du possible – du pays.

Les guides destinés au grand public doivent donner des clés pour comprendre les réalités du pays visité et des conseils aux voyageurs pour adopter un comportement responsable.

VdM : Beaucoup de touristes sexuels ayant abusé d'enfants justifient leurs actes par l'argument de l'âge de la majorité sexuelle. Qu'en pensez-vous ?

B.N : La majorité sexuelle ne peut en aucun cas être invoquée à partir du moment où il y a une transaction financière et qu'il s'agit de l'abus sexuel d'un enfant.

Enfin, il est important de rappeler qu'un enfant, en droit international, est un mineur de 18 ans. Par conséquent, sont considérés comme des enfants les mineurs de 18 ans dans tous les pays du monde, sauf deux (Somalie et Etats-Unis), car tous signataires de la Convention sur les droits de l'enfant.

VdM : Que répondez-vous aux personnes qui affirment que la prostitution est le plus vieux métier du monde et qu'il est impossible de l'interdire ?

B.M : Deux « écoles » s'opposent : les abolitionnistes et les non-abolitionnistes. Je me range dans la première catégorie, car je considère qu'on ne peut pas être consentant à vendre son corps. Vendre son corps, c'est perdre sa dignité, c'est toujours l'aboutissement d'une suite d'échecs (dévalorisation liée à des abus sexuels dans l'enfance, pauvreté extrême, exil, solitude, impossibilité de vivre décemment...). Les non-abolitionnistes considèrent au contraire que la prostitution est un métier comme les autres. Pour les mettre face à leurs contradictions, on pourrait répondre que « métier » signifie diplôme, formation, contrat, etc. Considérer la prostitution comme un métier, c'est également générer des trafics de soi-disant « main d'œuvre » et donc cautionner le proxénétisme transfrontalier.

Les réseaux proxénètes exploitent à la fois des adultes et des enfants – certains, localement, n'exploitent que des enfants (voir à ce sujet la recherche de jeunes filles vierges, dans plusieurs pays, pour soi-disant guérir du Sida). Dans la lutte contre l'exploitation sexuelle de l'être humain, on ne peut pas dissocier la prostitution adulte et la prostitution infantine.

[A ce sujet, lire le point de vue de Florence HODAN, à la fin du dossier].

VdM : Quels sont les problèmes auxquels sont confrontés les acteurs qui luttent contre le tourisme sexuel impliquant des enfants ? Comment voyez-vous l'avenir ?

B.M : Quelques actions locales d'ONG permettent de panser les maux : prise en charge des victimes, réinsertion, poursuites des exploitateurs et des « clients », etc. La société civile se mondialise, mène des actions et trouve des réponses : elle a donc un rôle crucial à jouer, à défaut d'une mobilisation des autorités. Mais cela ne remplace pas l'action indispensable des autorités, dans la prévention et la répression de l'exploitation d'enfants. Le problème est que souvent, cette action publique se heurte au manque de moyens de la police, ainsi que de la corruption (la police ferme localement les yeux sur les trafiquants et les hôteliers fournissant des enfants, les accusés ne sont pas poursuivis en justice, etc.) Mais, toutes les polices du monde ne sont pas corrompues. D'ailleurs, lutter contre la corruption, c'est aussi payer convenablement les policiers, afin d'éviter qu'ils ne soient tentés par un complément de revenus proposé par les mafias.

L'élément le plus important est la volonté politique. Elle seule permettrait de lutter contre ce qui amène les enfants dans les filets des proxénètes : la « vulnérabilité sociale » (manque d'éducation, crédulité et facilité à leurrer, pauvreté et location de la force de travail, le seul capital des plus démunis : soit un ensemble de facteurs qui va plus loin que la pauvreté au sens strictement monétaire).

Au Brésil par exemple, le gouvernement a réussi à diminuer le nombre d'enfants exploités en allouant des ressources (allocations familiales) aux plus pauvres : c'est le seul pays émergent où on voit une nette hausse du nombre d'enfants retournant à l'école.

Toutefois, ces progrès sont minoritaires, et l'évolution mondiale va vers un creusement des inégalités sociales dans le monde. Pour ne rien arranger, depuis 4-5 ans, l'inflation touche les pays pauvres et émergents d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique (effets collatéraux de la croissance économique). Cette hausse des prix accroît la vulnérabilité des « oubliés » du développement. Les pauvres deviennent de plus en plus pauvres, et le risque est grand de voir des réseaux profiter de cette vulnérabilité pour s'enrichir encore plus. Cette situation va profiter aux économies illicites, comme par exemple le trafic d'organes (en Inde, les pauvres vendent leurs reins). Les économies vont avoir tendance à être gangrenées par des mafias en tout genre. L'exploitation sexuelle des enfants n'est qu'une facette de ces

économies mafieuses. Le touriste sexuel nourrit une économie mafieuse, qui n'hésite pas à battre, torturer, et avilir l'être humain. Il nourrit un « commerce de la chair ». Aujourd'hui, les Etats ne se donnent pas assez les moyens de lutter contre ces maux.

HELENE PAILLARD, CHARGÉE DE PROJET ECPAT-FRANCE. END CHILD PROSTITUTION AND TRAFFICKING (ECPAT) EST UN RESEAU INTERNATIONAL D'ORGANISATIONS QUI LUTTENT CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS.

Vision du Monde : Quels sont les facteurs qui expliquent le passage à l'acte ?

[Note de Vision du Monde : On ne parle ici que des touristes sexuels occasionnels].

Hélène Paillard : Le principal facteur est le contexte. Le touriste sexuel occasionnel, comme son nom l'indique, ne prémédite pas son acte. Il se laisse emporter par les circonstances, et peut ignorer – volontairement ou non – que la personne est mineure.

VdM : Que peut-on dire des femmes recourant à la prostitution infantine ?

H.P : Les femmes ne représentent qu'une très faible part des abuseurs sexuels d'enfants – . Lorsqu'elles recourent à la prostitution d'un enfant, celui-ci est généralement un adolescent. On a beaucoup parlé – et médiatisé – la prostitution d'hommes mineurs avec des femmes occidentales depuis le film « Vers le Sud ». La situation présentée ne reflète pourtant qu'une petite parcelle de la réalité.

VdM : Croyez-vous au potentiel du tourisme éthique (ou responsable) pour lutter contre le tourisme sexuel impliquant des enfants ? :

H.P : Dans les pays occidentaux, le tourisme éthique est une sorte de mode. Cela peut être positif, mais il faut cependant faire la distinction entre le principe affiché et les actions qui sont réellement menées : comment, dans les faits, le tourisme éthique lutte-t-il contre le tourisme sexuel impliquant des enfants ?

Le tourisme éthique pourrait effectivement inciter les professionnels du tourisme à se préoccuper des populations locales, mais cela demande d'aller au-delà d'une simple considération d'ordre marketing.

Une fois que les professionnels seront convaincus de l'importance du respect des populations locales, il sera plus simple d'inciter les touristes à avoir une démarche responsable (même si cela est difficile dans la mesure où beaucoup de touristes se comportent comme des consommateurs et sont peu intéressés par la situation du pays qu'ils vont "visiter". En ce qui concerne les nouveaux pays émetteurs de touristes sexuels – les pays émergents notamment – il semble difficile d'envisager d'y implanter un tourisme éthique important et effectif dès maintenant. On peut d'ailleurs mettre en parallèle la sensibilisation au TSIE et l'écologie. Dans les pays occidentaux, les premiers écologistes étaient considérés comme des illuminés. Depuis, leur discours est entendu et on prend en compte leurs idées. Mais des pays émergents, comme la Chine par exemple, commencent seulement à prendre conscience des enjeux environnementaux. C'est la même chose pour le TSIE. Cela prendra du temps, comme toute évolution des mentalités. On peut espérer un effet boule de neige, c'est-à-dire la sensibilisation d'un petit nombre, qui évoluera vers celle d'une société entière.

VdM : Quels sont les obstacles auxquels se heurte la lutte contre le TSIE ?

H.P : Très souvent, les obstacles sont les mêmes que ceux rencontrés dans d'autres domaines : corruption, manque d'éducation, tabous, intérêts économiques... Concernant le volet « répression », les obstacles sont en partie liés aux questions de coopération entre Etats : coopération policière, judiciaire, accords d'extradition, etc.

VdM : Faut-il un flagrant délit pour prouver l'acte ?

H.P : Le flagrant délit est le moyen le plus efficace de prouver l'acte. Toutefois, il requiert une police compétente, formée et non corrompue. Par ailleurs, en théorie, des enquêtes sont menées, et un examen médical de l'enfant peut permettre de constater l'abus sexuel (NB : beaucoup de pays ne disposent pas d'unités médico-légales). Le cas échéant, il faut recourir au faisceau d'indices (témoignage d'un hôtelier ayant vu l'enfant monter dans une chambre avec un adulte, transaction financière...).

VdM : Les enfants sont-ils toujours considérés comme des victimes ? Comment expliquer la schizophrénie des Etats ?

H.P : Cela dépend. Dans les pays où le sexe est tabou, les enfants peuvent être considérés comme des délinquants, leur situation et leurs souffrances sont niées, et on ne leur reconnaît pas le statut de victime.

Le statut légal de l'enfant entre également en compte, notamment dans les pays occidentaux : un enfant immigré illégalement sera plus souvent considéré comme un délinquant que comme une victime. Enfin, la façon dont est perçu le touriste joue un rôle important : si celui-ci est considéré comme presque « sacré » et correspondant à un apport de devises, l'enfant sera difficilement considéré comme une victime (consciemment ou non).

Certains Etats ont en effet une attitude quelque peu schizophrène : ils ne veulent pas malmener les touristes, et dans le même temps font très attention à leur image. Par ailleurs, ils luttent aussi contre le tourisme sexuel impliquant des enfants parce que, bien souvent, leur position au sein de la communauté internationale les oblige à agir pour ne pas passer pour des Etats sans loi, anarchiques.

Une autre motivation pour agir peut également être la fierté et la volonté de protéger son territoire et sa population contre l'extérieur. En Afrique de l'Ouest, par exemple, le fait que des Français se comportent mal dans leur pays est mal vu. Ils estiment même parfois que l'attitude de ces derniers est une forme de néocolonialisme.

VdM : Pourquoi mettre l'accent sur la répression ?

H.P : Les touristes sexuels occasionnels n'ont pas le sentiment d'être des criminels. Ils n'ont pas toujours conscience du fait que la personne est mineure. Ils ignorent/nient l'âge de l'enfant. Ils peuvent aussi considérer, par exemple, qu'avoir une relation sexuelle avec un mineur est quelque chose de normal dans le pays visité : ils pensent que c'est un acte banal.

Ils ont presque toujours tendance à justifier leurs actes et ne se sentent donc pas concernés par les conséquences physiques et psychologiques pour les enfants de ceux-ci.

C'est pourquoi nous préférons mettre l'accent sur l'aspect répressif, qui exclut toute appréciation personnelle de l'acte.

VdM : La prostitution infantile se greffe-t-elle sur une prostitution adulte ? Si oui, faut-il combattre la prostitution adulte pour éradiquer l'exploitation sexuelle des mineurs ?

H.P : A l'origine, on trouve dans les pays touchés des proxénètes, des lieux de prostitution... L'augmentation du tourisme provoque une augmentation du tourisme sexuel. Le nombre d'adultes prostitués augmente, et avec lui le nombre d'enfants sexuellement exploités.

S'attaquer à la prostitution adulte est difficile, car elle n'est pas répréhensible dans la majorité des pays (pour le client). A l'inverse, la prostitution infantine est interdite dans le monde entier, que ce soit pour l'exploiteur comme pour le client. La manière d'aborder l'exploitation sexuelle des enfants est donc différente de celle d'aborder la prostitution adulte.

VdM : Quelles sont les priorités ?

H.P : L'objectif le plus important est de changer les mentalités. Il faut arriver à abolir les préjugés, et faire évoluer la manière de voir le pays dans lequel on va. Il est nécessaire de faire prendre conscience aux gens que les vacances ne sont pas synonymes de toute-puissance et d'abus. Il faut arrêter de croire que les abus ne seront pas réprimés. Les citoyens des pays visités sont des gens comme nous, qui possèdent les mêmes droits. Lorsqu'on visite un pays, on côtoie le quotidien d'autres personnes, que l'on respecte. Celui qui visite un pays n'est pas au dessus des lois. En tant que touriste, il entre dans le quotidien des autres, et se doit de respecter leurs droits, dont le droit à l'intégrité physique.

FLORENCE HODAN, MOUVEMENT DU NID ET AUTEUR DE : ENFANTS DANS LE COMMERCE DU SEXE, ETAT DES LIEUX, ETAT D'URGENCE, L'HARMATTAN, 2005.

Florence HODAN revient sur le lien entre la prostitution adulte et la prostitution infantine.

Vision du Monde : Peut-on séparer prostitution et traite des êtres humains ?

Florence Hodan : la prostitution est l'une des principales finalités de la traite des êtres humains.

Dans les pays de destination de la traite, les trafiquants ne font qu'alimenter un marché prostitutionnel local déjà existant. Ils s'appuient sur l'existence d'un proxénétisme et d'une demande locale. Légaliser la prostitution, c'est leur ouvrir grand les bras.

VdM : Est-il possible de parler de prostitution librement consentie ?

F.H : Il a toujours fallu qu'une personne ait été trompée, d'une manière ou d'une autre, pour qu'elle en arrive à la prostitution. C'est pourquoi je ne crois pas en une prostitution librement consentie. Celles et ceux qui le revendiquent appartiennent bien souvent à des groupes de pression pro-légalisation. Contrairement à ce qu'ils disent ce n'est pas les intérêts des personnes prostituées qu'ils servent, mais ceux du proxénétisme local et international.

VdM : Y a-t-il une banalisation de la prostitution ?

F.H : dans les médias les références plus ou moins subtiles à la prostitution sont fréquentes. De plus l'époque est au 'bling bling' : on veut tout et tout de suite. Certains sites de rencontre sur Internet renforcent la banalisation de l'échange sexuel et l'idée selon laquelle il ne s'agit pas de prostitution. C'est particulièrement vrai chez les jeunes pour qui la prostitution est associée à l'image d'Épinal du trottoir et d'une pratique quotidienne.

Ce qui est dangereux c'est de leur laisser croire qu'on peut faire ça 'comme ça' et oublier ensuite. Dans un rapport sexuel ce n'est pas seulement le corps qui est en jeu, c'est toute une personnalité. Ce n'est pas une question de mécanique mais d'affectif. Le corps et la sexualité ne sont pas des marchandises !

VdM : Pourquoi dites-vous qu'il y a des liens entre la prostitution des enfants et celles des adultes ?

F.H : Beaucoup de personnes prostituées, aujourd'hui adultes, ont commencé quand elles étaient jeunes adolescentes, et elles ont continué ensuite car on ne sort pas de la prostitution aussi facilement. C'est un premier lien important.

Dans les pays du Sud, une bonne partie des clients, exploiters, d'enfants sont avant tout clients de la prostitution tout court. Mais entre une jeune fille fraîche, nouvelle sur le marché, et une plus vieille, laquelle choisira-t-il ? Les proxénètes veillent à renouveler l'offre pour le bon plaisir de leur clientèle.

On connaît également la demande d'hommes ne voulant pas utiliser de préservatifs et qui croient se mettre à l'abri du sida notamment en ayant des rapports avec des enfants jeunes.

En bref, de la même manière qu'il est illusoire de séparer prostitution et traite, il est aussi superficiel de séparer prostitution adulte et infantine. Il faut s'attacher à protéger les enfants en priorité, c'est la raison d'être du travail de prévention que je mène au sein du Mouvement du NID.

VdM : Comment dissuader les touristes sexuels de passer à l'acte ?

F.H : Rappeler les lois, c'est bien, mais insuffisant : il faut aussi insister sur les condamnations. En effet, les touristes sexuels occasionnels savent bien que l'existence de lois ne signifie pas forcément qu'elles seront effectivement appliquées. Par ailleurs, le rappel des condamnations peut permettre de dissuader les pédophiles latents, qui ne sont pas encore passés à l'acte.

Il faut également sensibiliser les entreprises : en voyage d'affaire, des individus peuvent exploiter sexuellement un enfant. D'où l'importance d'amener l'entreprise, et ses salariés, à adhérer à un certain nombre de règles. Cela fait partie intégrante de la responsabilité sociale des entreprises (RSE). La peur d'être découvert et licencié en cas de manquement à la charte éthique de son entreprise me semble dissuasive. Des brochures de sensibilisation devraient être produites dans ce sens au sein des entreprises françaises implantées à l'international.

Quoi qu'il en soit, il faut pénaliser le client, car sans client, pas de prostitution : il est indispensable de s'attaquer à la demande, qu'elle soit d'adulte ou d'enfant !

VdM : Quels sont les défis rencontrés par les Etats ?

F.H : De faire une priorité du combat contre toutes les formes d'exploitation sexuelle et commerciale des enfants, dont le tourisme sexuel impliquant des enfants. Nous connaissons les actions à mettre en œuvre, il faut donc y accorder des moyens, financiers et humains et que tout le monde s'y mette ! Les failles dans les systèmes législatifs des différents pays font les beaux jours des exploiters.

Favoriser la coopération internationale pour permettre que la justice s'exerce à l'égard des trafiquants, des proxénètes mais aussi des 'clients' d'enfants, est une priorité absolue.

Changer les mentalités est un autre défi. Dans certains pays, les mineurs prostitués sont considérés comme des délinquants et non comme des victimes.

Je considère aussi que tous les pays devraient pénaliser la possession de pornographie infantine. Posséder de telles images n'est pas moins grave que de les produire ou de les distribuer !

Il existe un lien entre la détention de ce type d'images et le passage à l'acte : selon le Centre international pour les enfants exploités et disparus (Etats-Unis), entre 2000 et 2001, 40% des 1713 personnes en possession de pédopornographie avaient agressé sexuellement des enfants.

VdM : Etes-vous optimiste ?

F.H : optimiste, c'est beaucoup dire. Il y a des avancées même si les résultats concrets sont peu visibles.

En France, nous pouvons poursuivre légalement les 'clients' de mineurs prostitués ; certains ont d'ailleurs été condamnés.

Les législations ont évolué un peu partout, le phénomène est connu et reconnu, des organisations mettent en place des programmes de formation et d'accueil pour les enfants victimes. Mais la crise alimentaire mondiale actuelle me fait craindre le pire. Car la grande pauvreté reste le principal facteur de développement de l'exploitation sexuelle et commerciale des enfants.

Il y a enfin un point sur lequel je voudrais insister. Le respect des Droits de l'Enfant est inséparable du respect des droits des femmes. Lutter contre les violences masculines, notamment sexuelles, faites aux femmes est la plus grande des priorités.

POUR EN SAVOIR PLUS

Sites utiles :

ACPE (Association contre la prostitution des enfants) : <http://www.acpe-asso.org/>

ECPAT International : <http://www.ecpat.net/fr/index.asp>

Fondation Scelles : <http://www.fondationscelles.org/index.php>

Livres :

HODAN, Florence, *Enfants dans le commerce du sexe, état des lieux, état d'urgence*, L'Harmattan, 2005.

MANIER Bénédicte, *Le travail des enfants*, La Découverte, 2003.